

Beauceville, le 15 novembre 2006

Commission du Bureau d'audiences  
publiques sur l'environnement  
Madame Renée Poliquin, secrétaire  
575, rue St-Amable, Bureau 2.10  
Québec (QC) G1R 6A6

237

**DM20.2**

Projet de prolongement de l'autoroute 73,  
Robert-Cliche, entre Beauceville et  
Saint-Georges  
Beauceville et Saint-Georges 6211-06-111

**OBJET : Dossier autoroute Robert-Cliche (73)  
Réfection du rang St-Charles**

---

Madame,

Nous désirons, par la présente, vous apporter certains commentaires concernant un éventuel réaménagement du rang St-Charles à Beauceville.

Les hypothèses retenues par le ministère des Transports concernant la réfection du rang St-Charles sont incomplètes dans leur évaluation des impacts sur l'agriculture.

Il y a eu des oublis dans les désavantages concernant la variante du tronçon A et B.

Les facteurs économiques, comme pertes pour nos entreprises agricoles dues au dézouage, n'ont pas été pris en compte.

Nous ne croyons pas à la demande de dézouage d'une partie du rang St-Charles faite par la Ville de Beauceville pour des besoins d'expansion de la Ville qui seront très éloignés, car il y a des possibilités de développement près de la Ville.

Pour les citoyens, cela sera très coûteux en frais de services d'aqueduc et d'égout (plus de 2 kilomètres), en plus des ajustements importants qu'il y aura sûrement du fait que le rang St-Charles est sinueux, vallonneux et que les pentes sont en direction nord. Donc, en période hivernale, cette route sera moins utilisée par les camionneurs.

Pour le scénario B, connaissant très bien le secteur entre la 181<sup>e</sup> Rue et la route Fraser, il m'est facile d'affirmer que ce parcours est sinueux, montagneux et penche au nord. La Ville veut avoir une route de contournement en cas d'urgences (débâcle, inondation, etc.). Cette route donnera accès à la route Fraser, qui elle, a été refusée dans le passé. La route Fraser avait été refusée comme sortie d'autoroute par le ministère des Transports car elle avait été jugée non sécuritaire.

/2

Ne serait-il pas dangereux de faire cette route de contournement par le rang St-Charles? Les automobilistes et les camionneurs qui vont l'emprunter ne connaissent pas vraiment le secteur.

**AJOUT**

Il en va de même avec la desserte du tracé « Est » dont la Ville veut se servir comme route de contournement, advenant que l'autoroute s'implante sur ce tracé.

Ces hypothèses sont mises sur table actuellement, sans qu'il y ait prise de conscience du danger.

Si tous ces segments sont retenus – avec les dangers évoqués et les pertes de terres agricoles – nous ne pourrons plus faire marche arrière; les coûts pour y remédier seront supérieurs à toutes les prévisions.

On nous parle souvent de l'accès au parc industriel et de son développement. Avec le tracé « Est », il y a deux accès au parc.

Le premier accès est relié à la route 173 et le deuxième est à la sortie nord de la Ville.

Par contre, si on privilégie le tracé « Ouest », il y aurait trois accès pour le parc industriel. Le premier accès serait relié à la route 173; le deuxième serait vers la sortie nord de la Ville; et le troisième vers la sortie sud de Beauceville.

Le lien d'affaires et des travailleurs est très important pour la circulation. Les délais de circulation seront moindres. Ce troisième accès aura plusieurs avantages : liens de contournement sécuritaires en cas de sinistre, aucune pente majeure, l'ensoleillement aura des côtés bénéfiques pour les coûts reliés au déglacage, à la pollution et à la sécurité.

La Ville de Beauceville a fait un sondage auprès des propriétaires afin de savoir s'ils étaient en accord ou pas avec la réfection du rang St-Charles. Les informations qui y sont inscrites ne sont pas complètes et peu explicites. On ne parle pas de dézonage dans le sondage (voir document en annexe).

On croirait revivre l'époque des développeurs de Mirabel avec leurs grands projets d'expansion qui ne se sont pas réalisés, mais qui ont hypothéqué une grande partie du territoire agricole pour les générations futures.

Mario Grondin et Carole Duquette  
FERME GRONDINVIL INC.

p.j./

Beauceville, le 1 novembre 2006

«Titre» «Prénom» «Nom»  
«Nom\_de\_la\_société»  
«Adresse\_Ligne\_1»  
«Ville»

**Objet : Projet rénovation du rang St-Charles**

«Titre»,

En raison de la construction prochaine du prolongement de l'autoroute 73, la Ville de Beauceville propose que le rang St-Charles entre la route du Golf et la route Fraser soit refait (structure en asphalte). La largeur de la route rénovée sera de 12 mètres entre la route du Golf et notre propriété (Parc Industriel prévu) et de 9 mètres de l'entrée du parc à la route Fraser. Il est à noter qu'actuellement le rang St-Charles a une largeur (avec fossé) variant de 11 mètres à 13, 5 mètres.

Cette rénovation serait entièrement au frais du Ministère des Transports et servirait principalement comme route d'accès au Parc Industriel et comme axe nord-sud de désengorgement de la circulation et d'urgence, soit pour les travailleurs du Parc Industriel et lors d'inondations des routes le long de la Chaudière.

Sans engagement légal de votre part, nous aimerions connaître votre première impression quant à ce projet.

Nous apprécierions que vous retourniez votre opinion sur le document joint ; soit par la poste ; soit par télécopieur au 774-9141 et ce avant les audiences publiques du BAPE soit le 7 novembre 2006.

Merci à l'avance, «Titre», de nous faire connaître votre opinion.

JGB/rb

Votre conseil  
par Jean-Guy Bolduc,  
Maire de Beauceville

p.j.

**Opinion**  
**Projet Rénovation rang St-Charles**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**LOTS :** \_\_\_\_\_

**TÉLÉPHONE :** \_\_\_\_\_

J'ai pris connaissance du projet de rénovation du rang St-Charles.

Je suis favorable au projet

Je ne suis pas d'accord avec le projet

Commentaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**SIGNATURE :** \_\_\_\_\_ **date :** \_\_\_\_\_

n.b. : ce document ne représente aucun engagement formel de ma part.

Beauceville, le 15 novembre 2006

Commission du Bureau d'audiences  
publiques sur l'environnement  
À l'attention du président  
575, rue St-Amable, Bureau 2.10  
QUÉBEC (QC) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Vous trouverez, en annexe à la présente, les parcelles de terre qui étaient en location dans le passé. Elles ont été cédées pour le développement de la Ville.

Cela est pour faire suite à la question que Mme Bourque m'a demandée lors de l'intermission aux audiences du 9 novembre 2006. Je n'ai pas eu l'opportunité de terminer la conversation à cause de la reprise des audiences.

Je vous remercie de votre compréhension.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Mario Grondin  
FERME GRONDINVIL INC.

P.J. : Photo

P.S. tous les champs qui sont encerclés en CRAYON bleu et ceux que j'ai ajoutés dans le haut de la page ont été cédés pour le développement de la ville de BEAUCEVILLE et son parc industriel.

Merci!

SCÉNARIO -

